

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17983 - 70ÈME ANNÉE

Les élus PCR font le bilan six mois après les municipales

«Un climat délétère au Port»



Mémouna Patel, Henri Hippolyte et Firose Gador.

Au cours d'une conférence de presse, les six élus de l'opposition du Parti Communiste Réunionnais, ont tenu à faire le bilan des sept mois de mandature d'Olivier Hoarau, maire de la ville du Port. Le but pour l'opposition est de «rester constructive pour le bien de la population».

«On a volontairement pris le temps pour faire ce point de presse, parce qu'on n'a pas voulu attaquer tout de suite sur son action, parce qu'on serait passé pour des revanchards, ce que nous ne sommes pas», a expliqué Henri Hippolyte.

Après avoir laissé la nouvelle équipe se mettre en place, s'organiser et définir les orientations budgétaires, les élus PCR ont surtout retenu la phrase

d'Olivier Hoarau : «cap vers le renouveau».

«Au début d'une désillusion»

Un renouveau contesté car «on est au début d'une désillusion», a indiqué Henri Hippolyte, accompagné de Firose Gador et

Mémouna Patel.

«On ne peut pas cautionner l'entreprise de destruction à laquelle le maire et son équipe s'est lancée», ont-ils assuré, ajoutant que cela va des contrats «donc de l'humain», aux projets «donc des partenariats» en passant par le réseau associatif, «créateur de lien social». Conscient qu'à chaque changement de majorité, il y a une «remise en cause des projets»,

cependant «ce n'est pas détrimement de la dignité humaine» s'est insurgée Henri Hippolyte. Pour lui, «le maire s'y prend mal quand il dit qu'il veut que les Portois soient au centre des préoccupations».

«Gestion inhumaine» du personnel

Parmi les dossiers dénoncés par les élus de l'opposition, le cas d'une vingtaine d'agents communaux licenciés après six ans en mairie, alors «qu'ils allaient obtenir un CDI», conformément à la loi. Pour eux, «il y a une volonté de casser du personnel pour des raisons politiques».

D'autant que «le maire avait dit aux organisations syndicales qu'il ne touchera pas aux contrats de plus de trois ans». Une promesse que l'actuel maire n'aurait pas tenu à laquelle s'ajoute «le confinement d'agent de la collectivité dans des services, avec une pression lourde, sournoise et perfide, soutenue par des élus qui pensent être directeur de service».

Pour ces élus de l'ancienne majorité, «ce n'est pas notre conception de la mission d'élu. L'élu définit une ligne politique et les administratifs mettent en œuvre cette ligne». D'autant qu'il y a une «gestion inhumaine des ressources humaines», a déploré Henri Hippolyte.

Remise en cause de projets structurants

Pour l'opposition, la remise en cause de plusieurs projets dont la Faculté des Autodidactes et des Cadres (FAC), alors que «toutes les villes donnent de la plus-value à leur commune pour donner une image jeune et dynamique» destiné à attirer les investisseurs, les étudiants et les associations, Olivier Hoarau a décidé «d'enterrer le projet. C'est regrettable car cela va causer beaucoup de tort à la ville qui va perdre en attractivité».

À la question, «pourquoi ne pas l'avoir fait lors de la précédente mandature?», les élus répondent que le projet «était quasiment bouclé mais demandé encore des consolidations de partenariat avec certains organismes.

D'autant que la commune contrairement aux dires de l'équipe actuelle a laissé une trésorerie bénéficiaire de près de 2,3 millions d'euros, ont-ils expliqué.

Henri Hippolyte a rappelé qu'Olivier Hoarau était membre de la majorité jusqu'en 2012 et a validé les budgets de la commune. Pour les élus de l'opposition, ce dernier doit se rendre compte que «la gestion budgétaire n'est pas simple, mais il ne doit pas annoncer une situation catastrophique pour fuir ses responsabilités. Il ne peut pas dire qu'on a fait n'importe quoi avec l'argent, alors que l'endettement de la commune a commencé à diminuer fin 2013 et sans hausse de la fiscalité», passant de 58,5 millions en 2012 à 50 millions fin 2013.

Des associations en ligne de mire

Sur la question budgétaire, les six élus de l'opposition dénoncent la position d'Olivier Hoarau assurant «qu'on a abandonné les associations, tout en nous reprochant d'avoir été trop généreuses avec elles». Une

contradiction pointée du doigt par les élus qui regrettent la volonté du maire de «détruire le système associatif» de la commune.

Parmi les associations en ligne de mire de l'actuel maire, l'OMS qui «mobilise les forces sur le territoire et amène une politique sportive» à la collectivité. Alors qu'aujourd'hui, «on est dans le besoin de fédérer les énergies, le maire remet en cause ce dynamisme et va couper dans le budget de cette association. D'autres se demandent à quand leur tour», a dénoncé Henri Hippolyte.

Evoquant un climat délétère dans la commune mais aussi en mairie, avec l'accueil réservé aux administrés et aux visiteurs, Firose Gador a dénoncé «un climat tendu, des pressions sur les agents, un contrôle strict à l'entrée de la mairie. Beaucoup de monde est inquiet de la situation».

Céline Tabou

Plusieurs centres de contestation

Les deux élues, Firose Gador et Mémouna Patel, ont dénoncé les incohérences de l'équipe municipale qui propose de construire des logements sociaux sur l'espace réservé à la FAC, alors que la commune a dépassé son quota de logements sociaux et «auraient besoin de logement intermédiaires».

Ainsi l'absence d'activité périscolaire dans les écoles, qui a entraîné un mouvement de contestation de la part des parents dans certaines écoles de la ville. Ces derniers ont dénoncé la garderie mise en place au lieu des activités prévues par la loi et promise en juillet par Olivier Hoarau. Or, les associations qui devront se charger de ces activités ne pourront pas bénéficier d'un euro de plus, en raison des coupes budgétaires envisagées et de la baisse des dotations de l'État aux collectivités, ont-elles expliqué.

Pour conclure, les trois élus ont souhaité «mettre le maire et son équipe face à leurs contradictions», assurant que «rien n'augure de bon pour la population». Ces derniers ont souhaité passer un message au maire et son équipe : «Cap vers le travail et le respect de la population».

Edito

Comment Didier Robert prépare ses amis à cautionner la prochaine faillite de la compagnie qu'il préside

Hier, nous disions que les médias se trompent sur Didier Robert; ce faisant, ils finissent par tromper l'opinion. Et, bien, faisons le bilan de la journée écoulée.

1- il n'a pas atteint le nombre de personnes projetées: 10 000. Il fallait bien tirer pour atteindre 20% de l'objectif. Pourtant, il a mis les moyens: journaux, radios, télévisions, réseaux sociaux, etc. L'organisateur était le groupe 11 maires + Didier Robert. Exit UMP, UDI, et consort. Plate-forme de circonstance pour rallier d'autres...mais quand même, 2000 présents divisés par 11 Communes+la Région+le Département+la FSU+LPA...avouez, c'est pas terrible!

2- il n'avait rien à faire de «la continuité». L'appel était lancé à toute la population. A aucun moment il n'était mentionné des exclusions. C'était tellement bien dit que le racolage était parfait. Même Thierry Robert s'est laissé prendre au piège. En ralliant l'appel des 11 maires +1, il a crédibilisé l'opération médiatique. Sauf que l'organisateur n'avait rien à faire du succès du plus large rassemblement. Et, le maire de Saint Leu l'a appris à ses dépens.

3- la raison de cette manif-express est ailleurs. Il a besoin de se construire une image de victime et de rallier à lui l'indignation bien comprise. La baisse de dotation du gouvernement était le prétexte. Car, enfin, n'importe quel média sait que la «continuité territoriale» n'a jamais existé. Une loi spécifique a été votée, financée par une taxe sur les billets des passagers. C'est ce fonds qui est versé et que des menteurs nomment maladroitement :

participation de l'État pour la continuité territoriale. Le président de la Collectivité Régionale utilise l'argent des Réunionnais pour financer les billets sur une compagnie étrangère: Air Mauritius, pour son compte, propre, et pour le compte d'Air France, son partenaire qui dessert également Plaisance.

4- lui, le président de la seule compagnie réunionnaise, il prend l'argent des Réunionnais pour engraisser ses concurrents et qui finiront par le dévorer. Il est Président de Région, président de la Sematra et Patron d'Air Austral. Quand il dispose de 100 euros, il prend 25 et donne 75 à ses concurrents. C'est du cash; ils n'en rêvaient même pas. Mieux, les passagers qui font Paris-Plaisance ne payent pas de taxe de «continuité territoriale». Air Mauritius fait bien de séparer le tronçon Réunion-Maurice. Il faut vérifier si Air Mad qui décolle de Gillot en perçoit aussi. Cette logique est totalement infantine et projette la compagnie réunionnaise dans une faillite désormais inévitable. Médias tendez les oreilles...C'est pour bientôt.

5- En effet, sans ces allocations de 360 euros sur les billets, désormais, la compagnie n'a plus de marge de compétitivité ailleurs. Elle l'avait avec les 2 Airbus A380 renforcés qui pouvaient proposer 300 euros la place, aller comme retour, en toute saison, soient au total 600 euros par passager quand les compagnies traditionnelles proposent 900 euros en moyenne. Il a rendu les 2 premiers prototypes A 380, par sectarisme et méconnaissance.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Collectif pour la protection de la grande et de la petite Ravines des Lataniers

Route en mer : la démocratie bafouée

À l'occasion d'une conférence de presse, le Collectif pour la protection de la grande et de la petite Ravines des Lataniers a dénoncé «la démocratie bafouée» par Dominique Fournel, conseiller régional en charge de la nouvelle route du littoral (NRL).



Mobilisation contre une catastrophe environnementale, sanitaire et économique.

Pour les membres de ce collectif possessionnais, il est primordial de trouver des «alternatives qui permettraient de fluidifier et sécurisée l'axe concerné» par la NRL. Une alternative ayant «moins d'impact pour l'environnement, tout en créant des emplois vraiment pérennes pour nos jeunes et en laissant suffisamment de financement pour d'autres aménagements».

«L'impunité» de Dominique Fournel

Stéphanie Gigan, porte-parole du collectif est revenue sur le débat de Réunion Première Radio, au cours duquel Dominique Fournel, «a clairement déclaré : 'les roches massives nous les aurons, le potentiel existe à La Réunion'». Une remarque qui dénote avec les rumeurs circulant depuis quelques semaines sur l'arrivée de matériaux destinés à la construction de la nouvelle route.

A la suite de cette affirmation, Stéphanie Gigan aurait alors posé à l'élu de la Région, «vous vous avancez sur les autorisations de l'État et du Préfet?». Ce à quoi ce dernier aurait assuré «avec aplomb» : «Oui absolument, absolument et nous aurons les autorisations après avoir déposé les dossiers. (...) Nous aurons, quel que soient les recours qui puissent intervenir (...)!», a relevé le Collectif.

Pour ce dernier, «les propos de la part d'un élu sont inacceptables», pour plusieurs raisons, parmi lesquelles une «démocratie bafouée». En effet, Stéphanie Gigan a indiqué que «chaque autorisation d'exploitation de carrière doit être précédée d'une enquête publique et les propos qu'il a tenus relèvent clairement qu'il n'a que faire de ces enquêtes publiques et de leurs résultats». Il est certain pour cette dernière que Dominique Fournel «méprise l'opinion publique, l'opinion des Réunionnais». Autre point de tension, pour cette dernière les propos de l'élu de la Région «remet(tent, NDLR) en cause l'autorité du Préfet» et se

substituent aux décisions d'un juge. Dominique Fournel «s'avance sur le résultat d'éventuel recours. Je ne savais pas que Monsieur Fournel était également juge», a indiqué Stéphanie Gigan. Pour cette dernière, l'élu «ne peut pas se placer au-dessus des principes démocratiques et au-dessus de la justice en toute impunité».

Des doutes persistent

Le Collectif a posé plusieurs interrogations, lors de sa conférence de presse, le 14 octobre, sur l'absence d'étude complète sur les impacts de la route, le manque de garantie sur les matériaux, le manque de concertation auprès des «populations directement impactées» par la NRL, ainsi que l'attribution du marché de digue «à une entreprise qui indique clairement dans son dossier qu'elle n'a pas encore les autorisations pour avoir les matériaux nécessaires».

Le Collectif pose également la question : «Trouvez-vous normal que la Région ait, avant l'attribution du marché de la digue, déposé à la consultation publique les dossiers de Projet d'Intérêt Général (PIG) sur les mêmes carrières que celle proposées par la société qui a remporté le marché?».

S'ajoute à celle-ci, «Trouvez-vous normal que l'enquête sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) se soit déroulée uniquement à Saint-Denis et à La Possession quand on sait aujourd'hui que les communes de Saint-Leu, Saint-Paul et Saint-André seront directement impactées avec des carrières exclusivement dédiées à la NRL?»

Une question de santé

Très souvent pointé du doigt pour ses coûts jugés «pharaoniques» et ses impacts environnementaux, un autre sujet cristallise la contestation contre la NRL : l'impact médical de la route sur les populations. En effet, selon le Collectif pour la protection de la grande et de la petite Ravines des Lataniers, les travaux qui vont s'engager «mettront en danger la santé de nos enfants et de nos concitoyens».

Concrètement, ce seront 700 à 800 camions de 30 tonnes qui circuleront tous les jours, «sous les fenêtres de nos immeubles du centre-ville, de notre École élémentaire Évariste de Parny», soit plus d'un camion par minute. «C'est donc la santé de nos enfants, mais aussi de milliers de Possessionnais(e)s, qui sera gravement impactée par la pollution engendrée», a assuré Stéphanie Gigan, ajoutant que des centaines de camions journaliers venant d'autres carrières viendront également ravitailler le chantier. Pour le Collectif, la santé «ne peut être sacrifiée sur l'autel du tout automobile et de l'intérêt pécunier d'une poignée de grand groupe du BTP».

Pour le Collectif pour la protection de la grande et de la petite Ravines des Lataniers «ce serait trop simple si il y avait une solution toute faite». Cependant, il faut «rechercher une alternative au projet actuel de NRL», en relançant une concertation de 6 mois, afin «de reconsidérer les alternatives possibles», comme «évoqué par Nicolas Hulot» lors de sa visite à La Réunion.

Céline Tabou

Une journée exceptionnelle pour exalter et renforcer les liens fraternels entre les peuples comorien et réunionnais

Ce jeudi 16 octobre au Village Corail de Saint-Gilles les Bains, l'association réunio-comorienne Génération Ya Kweli ("le vrai"), présidée par Mihidoiri Ali, a organisé avec d'autres associations de la communauté comoriennes de La Réunion une magnifique rencontre sur le thème du "vivre ensemble". Ce fut une journée d'une qualité exceptionnelle par la chaleur des échanges entre les participants et par la qualité des propos tenus par les divers intervenants comoriens et réunionnais sur les liens d'amitié à cultiver entre nos deux peuples.

Cette rencontre conviviale s'est déroulée à l'occasion de la venue à La Réunion d'une importante délégation de l'Union des Comores — en particulier les gouverneurs des trois îles et le vice-président de leur assemblée nationale — à l'occasion de leur signature d'un accord de coopération avec le Conseil général de La Réunion mardi dernier. Le sénateur Paul Vergès, une des personnalités réunionnaises présentes à cet événement, a d'ailleurs félicité Nassimah Dindar pour cette action partenariale, qui devrait s'inscrire dans le cadre d'une politique globale de co-développement régional solidaire à mettre en œuvre au plus vite.

Outre Paul Vergès et la présidente du Conseil général, les autres intervenants ont plaidé dans le même sens, en particulier les représentants de l'État comorien et ceux de la diaspora comorienne à La Réunion ainsi que le président de la Fédération des entreprises des DOM. À noter que d'autres personnalités réunionnaises sont également venues apporter leur soutien à cette action, comme Houssen Amode, président du Conseil Régional du Culte Musulman, et Idriss Is-sop-Banian, président du Groupe

de Dialogue Inter-religieux de La Réunion.

Une date historique

Parmi les associations solidaires de cette magnifique journée, on peut citer par exemple Espoir des Îles de l'océan Indien, Mohéli Île Nature, Luna Mayana etc... Et parmi les moments forts d'émotion, on peut évoquer la proclamation des hymnes nationaux des Comores et de la France ainsi que les belles prestations musicales d'artistes comoriens-réunionnais.

Tout cela va constituer une nouvelle étape importante pour les peuples frères de l'Indianocéanie à unir leurs forces face à un néo-colonialisme qui commet toujours plus de dégâts dans notre région. Comme l'a dit le vice-président de l'assemblée nationale comorienne, «ce 16 octobre est une date historique pour améliorer nos échanges et renforcer notre solidarité afin de bâtir ensemble notre vivre ensemble».

Correspondant

Comité de l'Appel de l'Ermitage

17 octobre : Journée mondiale de l'éradication de la pauvreté

Le Comité de l'Appel de l'Ermitage participera cet après-midi au rassemblement des organisations caritatives et humanitaires sur la place des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri. Le Comité rappellera que ce 17 octobre 2014 se situe à 440 jours de l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement, dont un appelle à l'abolition de l'extrême pauvreté.

Le Comité de l'Appel de l'Ermitage a été fondé le 18 décembre 2012, deux jours avant les commémorations de l'abolition de l'esclavage, pour promouvoir l'Appel des pauvres, réunis à l'Ermitage le même jour, en faveur de l'abolition de l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015 ! Cette date, fin 2015, fait référence à l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement, programme de l'ONU de lutte contre la pauvreté dont La France est signataire.

C'est dans cette perspective que le Comité de l'Appel de l'Ermitage a inauguré, le 31 décembre 2013, soit deux ans jour pour jour avant la

date échéance des OMD, un compte-a-rebours égrenant le nombre de jours nous séparant du 31 décembre 2015. Plusieurs acteurs de la lutte contre la pauvreté à La Réunion avaient répondu présent : des organisations caritatives, des organisations politiques, des organisations militantes, des organisations culturelles, ainsi qu'une quarantaine de personnes individuelles venues de toute l'île.

Ce 17 octobre 2014, les membres des comités locaux de l'Appel de l'Ermitage participeront à la célébration de la Journée Internationale de l'Éradication de la Pauvreté (anciennement dénommée "du Refus de la Misère") au-

près des acteurs caritatifs et humanitaires réunionnais de la lutte contre la pauvreté, sur la place des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri à Saint-Denis. Le Comité de l'Appel de l'Ermitage y installera son compte-a-rebours. Ce dernier dénombre 440 jours avant la date échéance des OMD. A 16h00, Raïssa Noël, porte-parole du Comité de l'Appel de l'Ermitage, exposera les activités du Comité et annoncera les initiatives qu'elle entend prendre pour atteindre les OMD et abolir l'extrême Pauvreté à La Réunion, avant 2015.

Appel à la mobilisation

CGTR : la Sécurité sociale en danger

La CGTR soutient la mobilisation pour la défense de la Sécurité sociale lancée aujourd'hui en France à l'appel de la CGT. Le syndicat rappelle qu'une autre politique est possible.

La sécurité sociale, pilier de notre système de protection sociale, est l'objet d'attaques incessantes du patronat et du gouvernement.

Les droits des salariés sont remis en cause, tant du point de vue de l'assurance maladie que de la retraite ou de la politique familiale.

Il en résulte toujours plus de difficultés pour se soigner, vivre de sa retraite, élever ses enfants.

A La Réunion 52% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Comme vient de le relever la Cour des comptes, la fraude aux cotisations des employeurs est de l'ordre de 25 milliards.

En outre, 230 milliards d'argent public sont versés chaque année aux entreprises sans conditions. Il s'agit

là d'un transfert massif des ménages aux entreprises par le biais des impôts.

Ces 230 milliards seraient bien mieux utilisés s'ils étaient mis à disposition de la Sécurité sociale, des services publics, de l'investissement productif.

La politique d'exonération à tout va, au final, aboutira à dessaisir les partenaires sociaux de la gestion de la protection sociale, à son étatisation et à son utilisation comme variable d'ajustement des politiques d'austérité.

Assurer le développement de la Sécurité Sociale et sa capacité à mieux répondre aux besoins en matière d'accès aux soins, exige d'augmenter ses ressources.

Nous pouvons y parvenir par :

La création d'emplois stables et correctement rémunérés.

Une croissance réactivée par une véritable politique industrielle et des services publics performants.

Une distribution des richesses plus favorable au monde du travail.

L'augmentation/revalorisation des salaires.

Le 16 octobre 2014, la CGT Nationale appelle à une journée d'actions pour la défense de la Sécurité Sociale, la CGTR soutient cette initiative.

Lors du congrès de la CGTR qui se tiendra les 27 et 28 Novembre 2014 au Port, la défense de la protection Sociale sera au cœur des débats.

Pour la CGTR : Max Banon

Billet philosophique

De la musicothérapie à la philothérapie

Du 24 au 30 septembre dernier, le psychologue clinicien et orthophoniste Roland Vallée a tenu trois conférences à La Réunion à l'invitation des Amis de l'Université sur le thème: « Un chemin de plénitude, la musicothérapie ». Il a notamment expliqué au public pourquoi et comment la musique peut nous aider à soigner des maladies «à partir de la synergie qui s'opère entre la musique et les éléments fondamentaux dans la vie de tout être humain que sont le souffle, la respiration, la voix, l'émotion, la mise en jeu du corps». Peut-on tirer des enseignements philosophiques de cette science médicale?

Même si nous ne sommes pas tous des experts de la musicothérapie, nous sommes capables de témoigner à quel point il nous arrive d'apprécier les diverses vertus de la musique, surtout celle que l'on aime entendre. Entre autres, elle nous donne l'impression de nous faire du bien car elle est agréable, émouvante et finalement bonne pour notre santé. Mais lorsqu'on parle de musicothérapie, autrement dit des vertus sanitaires de la musique, cela nous fait penser aux mêmes vertus d'autres pratiques quotidiennes comme la danse, l'exercice physique voire sportif, la lecture, le jardinage, etc. Si ces pratiques et bien d'autres sont bonnes pour la santé, on pourrait peut-être parler de "dansothérapie", de "sportothérapie", de "lecturothérapie", de "jardinothérapie" et autres...

La philosophie, bonne pour la santé ?

Mais pourquoi ne pas parler aussi des atouts de la "philothérapie", autrement dit des avantages médicaux à tirer de la pratique philosophique? En effet, la philosophie ne peut-elle pas être considérée comme bonne pour notre santé (mentale, comportementale ou autre) et pourquoi? Eh bien, si "l'amour de la sagesse" (la philosophie) a notamment pour objectif de cultiver la réflexion, le savoir, l'esprit critique, la rationalité, le bon-sens, le dialogue, la sincérité, les valeurs humaines fondamentales telles que l'altruisme, la liberté, etc., elle ne peut



Le groupe Oté Pirates, avec Dimitri Domagala, Gérald Loricourt, Didier Delezay et Stéphane Guézille.

vraiment que nous faire du bien, personnellement et collectivement. La méditation, la zénitude et la bonté ne sont-elles pas meilleures pour la santé que l'absurdité, la violence et l'injustice?

«Être libre et penseur»

Cela nous amène à nous poser une autre question : ne peut-on pas imaginer un lien entre la philosophie et d'autres pratiques citées plus haut, comme la musique, et donc un lien entre la musicothérapie et la philothérapie? Cette piste de réflexion nous est suggérée par les chants qui posent des problèmes socio-économiques, culturels, environnementaux et autres, comme ceux des artistes d'Oté Pirates. En effet, dans le très bel album que ce groupe musical réunionnais

vient de faire paraître sous le titre "Itinéraire d'un Occitan Indien", il exalte notamment la solidarité avec les personnes qui souffrent de la misère à La Réunion et dans le monde. D'où ce beau cri de Didier Delezay dans son chant "Poor kwassa" : «je hais l'indifférence»; et son vibrant appel, dans un autre chant, à «être libre et penseur». Voilà qui fait du bien à tous et partout, non...?

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! mail : redaction@temoignages.re

Oté

Otoué kit-ta-bouète piman ! Ti poik konmsa don ?

Mi sar parl azot, zordi, dsi in n'afèr i sanz ar pa figir di mond mé konm in poèt moin la obli lo nom téi di: «Si té i parl arienk bann sizé INPORTAN-in gran I, in gran M, in gran P... étsétéra, demoun nora pa koz tro souvan, kisoï pars lo bann sizé i dépass anou tro, kisoï afors rabash mèm shoz nou lé riskab ète fatigé. Donk, mi sa anparl azot in kékshoz i fé bouy mon pé d'san.. Mi koné pa si zot la port atansyon dsi la manyèr in pé i di "La Rényon". Moin, pèrsonèl, moin la fine antann dé manyèr k'i fatig mon tété kisoï l'inn, kisoï l'ot. In pé i di LARNYON, avèk in réstann laksan parizien. Lèrnyoné... alé démay out lang pou koz konmsa! Défoi sé in moun déor, mé dé foi sé in moun isi la parti fé in sézour laba. I antan azot dann télé la plipar d'tan pars, fransh vérité ni viv pa dann mèm l'intimité. Na in dézyèm fason, in fason distingé i di LA REU-UNION épi Reu-unioné. Poitan na in laksan dsi lo promyé "e"... Réunion, Réunionnais sé konmsa k'i ékri dann la lang bann fransé é pa konm zot i di. La pa bézoin bak plis vinn-kat pou konète in n'afèr konmsa? Touléka, mi pans konmsa!

Konm di lo kont alon anlarzi lo sizé. Pou sak i rès déor, kan zot i ariv isi shé nou, konm dann ninport ékèl landroi lé myé koz konm demoun l'androï. Mi di pa, i fo anprète lo laksan pars sa lé pa doné pou toulmoun. Si ou i gingn lé pli proférab mé antansion késtyonn lang, késtyonn mo, késtyonn vokabilèr sé lo pèp rényoné li mèm i konstrui, i dékonstrui, i fé évolyé son prop lang. Sa sé konm in rovansh li tir dsi bann mésyé zé-sé-tou... pou bann rényoné i artourn isi shoviý gonflé, mi domann azot armète zot kozé dan l'ord. La pa bézoin sèy amontr anou zot la fine voiyajé, zot po la klèrsi, épi zot pèrsonalité la shanjé épi zot la fine konm ki diré shanj de po... Pou sak lé éné, épi la grandi isi, pou sak nonbri lé antéré isi, nout lidantité sa i fo gardé, sa i fo antrotien ali, sa lé pli bandé k'in diplome l'inesko sa. Vré, Pa vré?

In pti zistoir kant mèm pou la grès. Na in kréol la fine alé déor. In zour li rotourn dann son péi. Li oi piman é li domann son momon:"Késké sé ké sé péti frui rouz-la?".. Li trap in grin piman, li tourn, li rotourn, liégzamine sa dann tout sans, sou tout koutir... li mète dann son boush, i poik ali. Ay! Ay! Ay! L'èr-la li kriy: "Oté kit ta bouète piman! ti poik konmsa sa don?". konm do koi, lé pa itil fé lo gro jabo!

Justin

NB In kozman pou la rout. Mète in bourik anmaré avèk in kalèsh, li pran ali pou in shoval.. In bourik sa in gayar zanimal, li na mèm son pèrsonalté, mé domoun i pans shoval sa in zanimal nobl, tandis ké lo bourik sé konm in dané d'la tèr. Kaziman in prolètèr! Li port paké, li sava dann la montagn mé li fé pa la kours lon-shan, li drès pa lo rin avèk zandarm shamaré dsi son do. Donk demoun i pans shoval lé sipèryèr par raport in bourik é an parmi l'moun zot i pans in pé lé sipèryèr lé zot lé moins. Sé pou sa kant in moun i pran ali in pé dsi la otèr, toutsuit i krétik ali. Mèm lo boug li mèm, toudinkou li pran ali pou pliské li lé vi k'li lé pa fyèr dli — li lé fyèr lo zimaz la sosyété solon li, i ranvoy pou li Dé foi lé rédikil!. Bon, mi arète la, fé travay zot koko pou rodé si zot i koné domoun konmsa.. Fé bouy zot matyèr griz. Dé foi, i anserv kékshoz